

Image not found or type unknown



cdi temps partiel chez deux employeurs différents

Par **magdu44**, le **15/04/2019** à **10:47**

Bonjour,

j'ai actuellement deux cdi temps partiel chez des employeurs différents. L'un d'eux souhaite me faire signer un cdi 35h. Cela m'oblige donc a demissionner de chez mon autre employeur. Chose que je ne désire pas. Peut il m'y obliger et si je refuse quelle pourrait en être les conséquences pour l'avenir.

Merci à vous de m'éclairer, dans l'attente d'une réponse.